

DE PROUVÉ À BARANI

Le Centre de congrès a été baptisé « Prouvé », en hommage à cette illustre famille dont le nom est attaché depuis l'Art nouveau au prestige culturel de la capitale lorraine.



La Marianne de Briat par Didier Pozza.

Petit-fils de Victor Prouvé, un des plus grands artistes-peintres de l'École de Nancy dont il fut le directeur, et fils de Jean, le célèbre constructeur et designer, Claude Prouvé (1929-2012), a eu, tout au long de sa vie, deux passions : l'architecture, qui était son métier, et le dessin, « le trait », aurait-il dit. L'architecte-peintre a eu dès l'enfance une propension naturelle à la création artistique qui a pu s'épanouir auprès des plus grands, comme Le Corbusier, Charlotte Perriand ou Fernand Léger.

Se faire un prénom au sein de la famille n'était pas simple. Après ses études secondaires, il entre en 1948 à l'école des Beaux-Arts de Nancy et y étudie l'architecture. La galerie René Drouin à Paris, spécialisée dans l'art moderne et contemporain d'avant-garde, est pour lui une révélation dans les années 1950. Il y découvre des artistes tels que Henri Michaux, Wols, Dubuffet...

La réalisation de la maison familiale par son père Jean Prouvé, en 1954, est pour lui l'occasion d'une première approche pratique de la construction. À partir de 1955, Claude Prouvé travaille quelque temps avec son père à Paris où il collabore à plusieurs projets d'importance, comme l'étude des façades du CNIT (Centre des Nouvelles Industries et Technologies) à Paris, la buvette d'Évian-Cachat à Évian-lès-Bains ou encore le concept de la maison de l'abbé Pierre. La méthode de travail de Jean Prouvé, basée sur l'expérimentation et la mise en pratique, permet à son fils d'acquérir une formidable expérience de constructeur.

En 1963, il travaille dans l'agence de Jacques et Michel André dont il devient l'associé en 1966. La reconnaissance de Claude Prouvé comme personnalité majeure de la scène architecturale nationale est croissante. En 1969, soutenu par le Plan construction, il fonde la SIRH (Société Industrielle de Recherche et de réalisation de l'Habitat), création emblématique de sa production, qui cessera son activité en 1974.

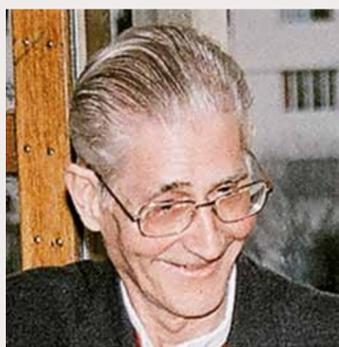
On notera parmi ses principales réalisations architecturales :

- le musée de l'Histoire du Fer de Jarville-la-Malgrange par Jacques et Michel André avec Claude Prouvé (1966), récompensé par l'Équerre d'argent en 1969 ;
- le Palais des expositions de Grenoble (1968) à partir du projet de Jean Prouvé ;
- le centre de tri postal de Bar-le-Duc ;
- l'extension du musée de l'Histoire du Fer (1985).

De son œuvre architecturale marquante, il faut garder en mémoire le bâtiment du tri postal à Nancy, érigé en 1972, qui a fait l'objet en 2008 d'un débat quant à son devenir, après que la Poste a cessé ses activités.

Ce débat a permis de prendre la mesure de la valeur patrimoniale de ce bâtiment singulier et de mettre en perspective les conditions de sa transformation, éléments qui ont été pris en compte dans le cadre du concours international d'architecture engagé pour désigner Marc Barani et associés, l'architecte en charge du nouveau Centre de congrès.





CLAUDE PROUVÉ

ET SON PROJET POUR LE TRI POSTAL

En 1951, Jacques André est nommé architecte régional des PTT. Il délègue à Claude Prouvé une partie de son activité, notamment les projets pour le ministère des PTT.

Parc des expositions - Grenoble.



Le centre de tri de Nancy est une commande d'exception, bénéficiant d'un budget important et localisé en plein centre urbain. Si Claude Prouvé est l'auteur historique du projet, Jacques André en défend son exécution face à une administration peu convaincue par les solutions proposées.

Le programme, atypique par son ampleur, sa technicité et ses contradictions, est exploité d'une manière optimum. La réussite du bâtiment tient au fait que Claude Prouvé a su en saisir les espaces de liberté pour s'affranchir des plans-types.

Sa réalisation en plein centre urbain, dans l'environnement du boulevard Joffre et du faisceau ferroviaire, est contradictoire avec sa vocation industrielle. Pour intégrer l'édifice sur le site du projet mis à la disposition des PTT par la SNCF, il est habillé d'une robe d'aluminium et de verre. Ces façades-rideaux ont d'ailleurs nécessité trois années de négociations entre l'architecte et les représentants du ministère, qui les jugeaient onéreuses et mal adaptées à un centre de tri.

La façade ouest, le long des voies ferrées, adopte quant à elle une forme plus industrielle en utilisant l'esthétique de cylindres d'aluminium abritant les toboggans de descente des sacs postaux. Une dynamique est introduite par la verticalité des trois tours en béton, accueillant les circulations verticales, placées sur le pourtour de l'édifice.

Ce projet tire ainsi sa force de l'indissociabilité d'éléments a priori contradictoires et de l'exaltation des contrastes : volumétries différenciées et choix des matériaux procurant une impression de légèreté ou de robustesse.

Lors d'une visite de chantier quelques mois avant sa mise en service, le ministre des Postes et Télécommunications ne manque pas de remarquer la façade du centre de tri de Nancy : « Toutes ces baies prouvent que vous avez su en faire le royaume de la lumière. » Principe repris dans le projet contemporain de Marc Barani.

Après 30 ans d'exploitation, l'activité du centre de tri postal de Nancy s'arrête en 2007. Mais nombreux sont ceux à vouloir conserver ce bâtiment, point de repère solide dans le paysage quotidien urbain.

Musée de l'Histoire du Fer - Jarville-la-Malgrange.



UN ÉQUIPEMENT DU GRAND NANCY

**LE CENTRE
DE CONGRÈS
PROUVÉ**

DANS UN QUARTIER EN DEVENIR, UN TRI POSTAL PENSÉ POUR ÊTRE RÉHABILITÉ

Cet édifice, qui offre 11 000 m² de surface disponible, est pour les spécialistes une icône de l'architecture industrielle des années 1970.

Claude Prouvé l'avait conçu pour qu'il puisse revivre sous une autre forme. Il avait, de fait, su anticiper le débat actuel portant sur les conditions de réemploi des bâtiments construits après-guerre et pour lesquels se pose la question de leur réhabilitation au regard de leur valeur patrimoniale mais également économique.

À la fin des années 1990, André Rossinot, Maire de Nancy et Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy, lance un grand chantier de rénovation du quartier gare, notamment dans la perspective de la mise en service du TGV Est européen en 2007 et de parachever l'aménagement de ce quartier central, au cœur des enjeux de développement de l'agglomération nancéienne en matière de mobilités, de développement économique et d'attractivité métropolitaine.

Le quartier de la gare de Nancy constitue dès lors un nouveau territoire à enjeux pour le Grand Nancy. Afin de mettre en perspective ce grand projet urbain, le Grand Nancy s'est entouré de professionnels reconnus, parmi lesquels Jean-Marie Duthilleul, architecte-urbaniste et Président du Conseil de Surveillance d'AREP, en charge du projet Nancy Grand Cœur et de Marc Barani et Christophe Presle, architectes en charge du Centre Prouvé.

En 2007, la Zone d'Aménagement Concerté Nancy Grand Cœur est créée par la Communauté urbaine, et son dossier de réalisation, précisant son programme d'aménagement et son budget prévisionnel, a été approuvé en juin 2009 par l'assemblée délibérante.

Labellisé ÉcoQuartier en 2009 par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, au titre de la mobilité, ce quartier, véritable pôle de déplacements avec près de 9 millions de voyageurs transitant chaque année dans la gare, constitue la principale porte d'entrée de l'agglomération nancéienne.

L'ÉcoQuartier est un espace de projets conçu, organisé et géré dans une démarche de développement durable qui vise à l'inscrire dans une perspective d'aménagement qui prenne en compte l'ensemble des critères de performance environnementale demandés, visant principalement à assurer une véritable mixité sociale et fonctionnelle, en termes de logements, d'activités économiques et commerciales, de services, d'équipements et d'espaces publics.

C'est dans le cadre de cette réflexion menée avec l'appui de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire Urbaine Nancéienne qu'il a été proposé un nouveau centre de congrès au plus près de la gare TGV. Dans ce contexte, l'opportunité d'implanter le Centre Prouvé sur l'emprise du tri postal de Nancy, dont les activités devaient cesser fin 2007, a été saisie.

Le Quai vert



La future place Thiers



© AREP Ville / Jean-Marie Duthilleul, architecte-urbaniste - Michel Desvigne Paysagiste



UN ÉQUIPEMENT D'ÉQUIPEMENT
LE CENTRE
DE CONGRÈS
PROUVÉ

LE CENTRE DE CONGRÈS

AU CŒUR DU PROJET URBAIN NANCY GRAND CŒUR

© AREP Ville / Jean-Marie Duthilleul, architecte-urbaniste - Michel Desvigne Paysagiste



La Communauté urbaine du Grand Nancy a lancé en février 2007 un concours international d'architecture pour la réalisation du nouveau Centre de congrès, dont l'emplacement se situait sur l'emprise du tri postal et des terrains limitrophes, alors propriété de la SNCF.

À l'issue de la consultation, 101 candidatures ont été recueillies et six équipes retenues par le jury. Il a été demandé aux candidats de répondre soit par un projet de construction neuve sur le terrain, soit par un projet intégrant la réutilisation du tri postal. Sur les six équipes, cinq ont réutilisé le tri postal avec des interventions plus ou moins décisives sur le bâtiment, témoignant ainsi de l'intelligence de l'œuvre de Claude Prouvé qui anticipait sur la possibilité d'être transformée un jour.

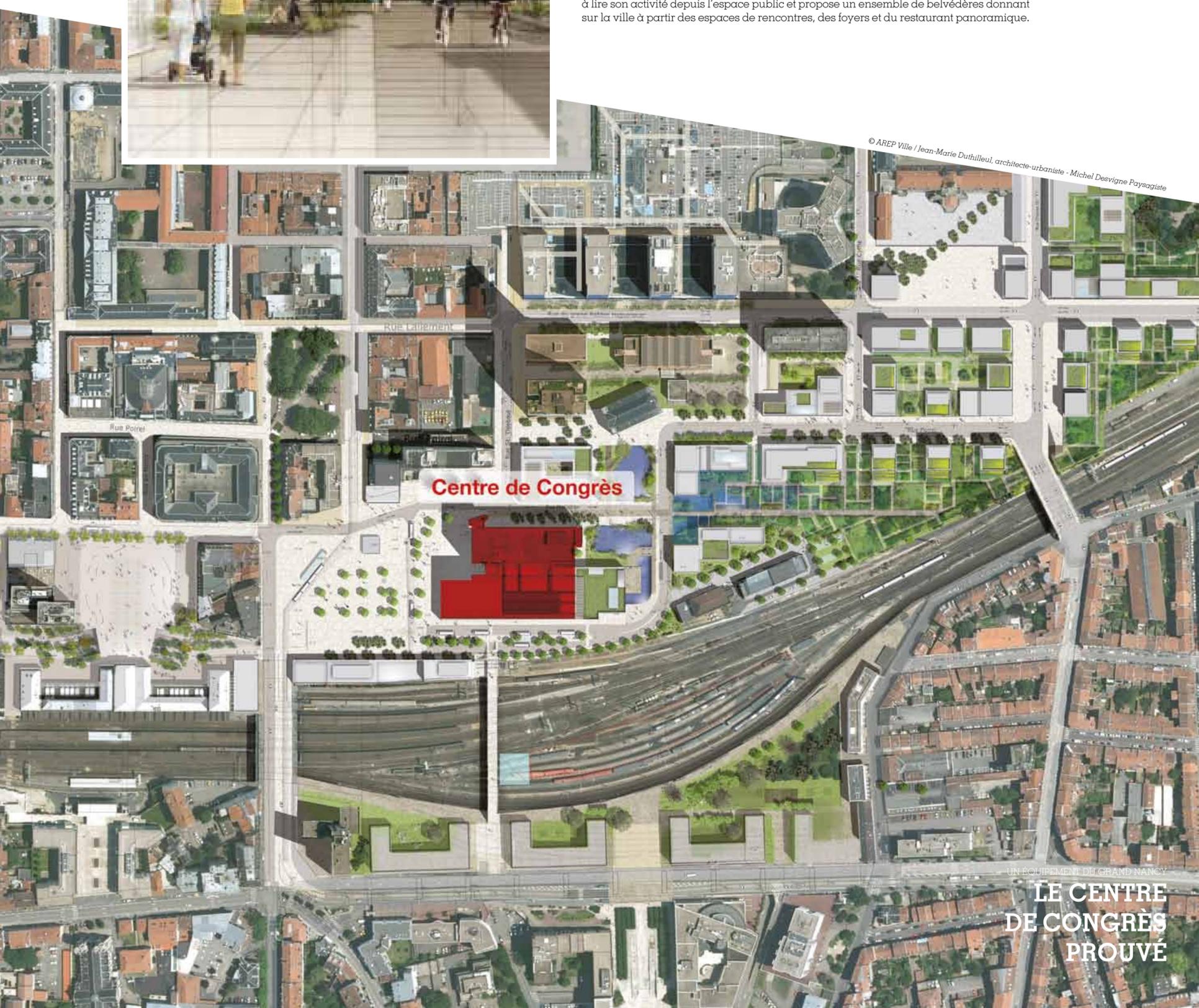
LE JURY

Présidé par André Rossinot, Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy, assisté de Laurent Beaudouin, architecte-urbaniste, de membres élus du Grand Nancy et de la Ville de Nancy ainsi que de personnalités reconnues : William Curtis, historien de l'architecture, Jean-Marie Duthilleul, ingénieur-architecte et Président d'AREP, Michel Desvignes, paysagiste-urbaniste, Mario Botta, Christian Devillers, Jean-Jacques Guyot, et Nathalie Mezureau, architectes-urbanistes, le jury s'est réuni le 18 septembre 2007.

Après analyse des projets, l'équipe Atelier Barani, architecte mandataire, Christophe Presle, architecte associé, ARTELIA bureau d'études technique et Pontanez, acousticien, a été désignée lauréate du concours.

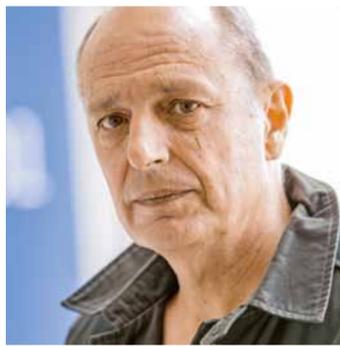
L'équipe lauréate a fait le choix d'intégrer le bâtiment du tri postal, dont l'essentiel est préservé et valorisé, en proposant sa reconversion et son extension. Le bâtiment donne à lire son activité depuis l'espace public et propose un ensemble de belvédères donnant sur la ville à partir des espaces de rencontres, des foyers et du restaurant panoramique.

© AREP Ville / Jean-Marie Duthilleul, architecte-urbaniste - Michel Desvigne Paysagiste



UN ÉQUIPEMENT DU GRAND NANCY

**LE CENTRE
DE CONGRÈS
PROUVÉ**



MARC BARANI

Équerre d'argent 2008, grand prix national de l'Architecture 2013, Marc Barani est un architecte français installé à Nice. Après avoir étudié l'architecture et la scénographie, il complète sa formation par des études d'anthropologie.



Tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence © RSI Studio

En 1989, Marc Barani fonde son agence avec Birgitte Fryland, scénographe danoise, et démarre son activité par l'extension du cimetière Saint-Pancrace à Roquebrune-Cap-Martin, suivie par la restauration du Cabanon de Le Corbusier. Son équipe est pluridisciplinaire et réunit, selon les projets, architectes, scénographes, designers et paysagistes. Ses réalisations sont à son image : discrètes, précises, réfléchies...

Aujourd'hui, l'Atelier travaille notamment, sur le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, un auditorium à l'Institut de France, un institut d'hébergement et de recherche sur la maladie d'Alzheimer à Nice, des logements sociaux, des infrastructures urbaines (la ligne 2 du métro de Marseille, une gare de la Ligne Rouge du Grand Paris, un pont sur le Rhin à Strasbourg) et la tombe-mémorial de Rafic Hariri à Beyrouth.

Marc Barani a enseigné l'architecture de 1993 à 2003 et donne régulièrement des conférences en France et à l'étranger.

En 2008, il reçoit le prix de l'Équerre d'argent du Moniteur pour la gare des tramways de Nice ; il est, avec ce même projet, finaliste du prix Mies van der Rohe en 2009. En 2013, il est lauréat du grand prix national de l'Architecture.

GRAND NANCY CONGRÈS - CENTRE PROUVÉ : LE PROJET DE MARC BARANI

Fin 2007, Marc Barani et Christophe Presle, architecte associé nancéien, sont lauréats du concours international d'architecture lancé par le Grand Nancy pour le nouveau Centre de congrès.

Leur projet a la particularité d'intégrer l'ancien bâtiment du tri postal. De fait, afin de pouvoir répondre au programme de réalisation du Centre de congrès, qui inclut également la réalisation d'un parking public en infrastructure, les architectes ont proposé un projet organisé autour de deux ensembles, réunis par une rue intérieure.

Ils ont ainsi suggéré de transformer le tri postal. Ces transformations sont mesurées mais radicales, elles visent notamment à rendre le bâtiment perméable et ouvert sur la ville. Les opacités du rez-de-chaussée sont ainsi supprimées, dégagant un grand hall entièrement vitré. Les façades sont déposées et remplacées sur tous les niveaux avec, notamment sur les façades nord et ouest, des vitrages toute hauteur créant ainsi un effet de coupe vive sur le bâtiment.

Les architectes offrent une architecture élégante et lumineuse qui redonne vie à des édifices les plus intéressants construits à Nancy au XX^e siècle. Œuvre majeure de Claude Prouvé, l'édifice existant retrouve toute sa transparence et témoigne de l'intelligence économique et constructive avec laquelle le tri postal fut conçu.

L'extension s'appuie justement sur la composition du tri postal à travers un travail fin sur les proportions et l'économie de moyens. Les éléments de programme comme le grand hall d'exposition, les deux auditoriums et le Grand Foyer qui nécessitent de grandes portées, sont ainsi implantés le long des voies ferrées, en lieu et place de l'espace dans lequel étaient accueillis les trains postaux sous de grandes voûtes en béton.

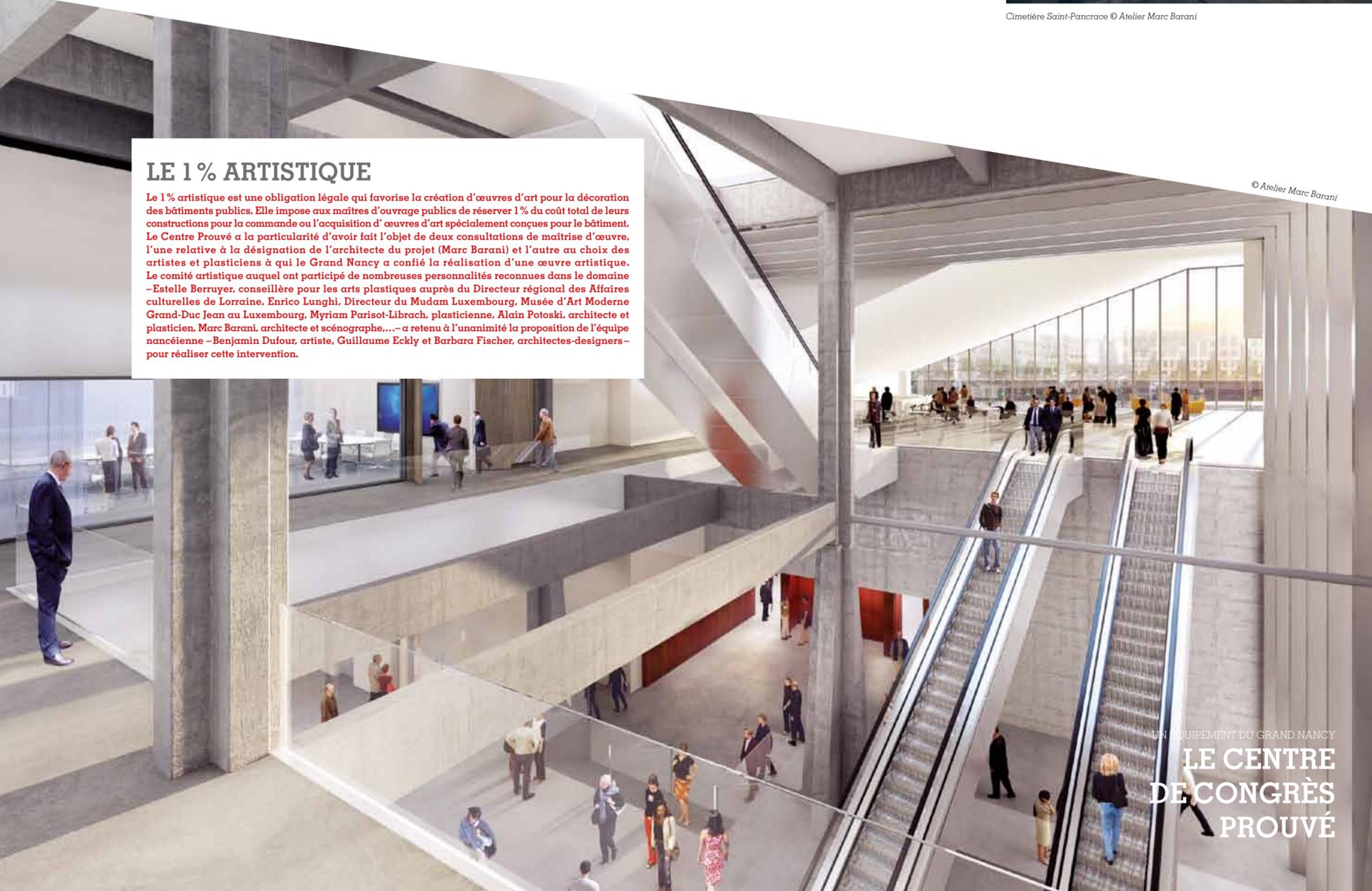
Le hall d'accueil ouvert sur la place de la République ainsi que le grand hall d'exposition sont traités comme un prolongement direct de l'espace public jusqu'au cœur du Centre de congrès, aménagement amplifié par la double hauteur du hall d'accueil qui s'articule, à travers la mise en scène des espaces de circulation verticaux, avec le Grand Foyer et les différents salons.



Cimetière Saint-Pancrace © Atelier Marc Barani

LE 1% ARTISTIQUE

Le 1% artistique est une obligation légale qui favorise la création d'œuvres d'art pour la décoration des bâtiments publics. Elle impose aux maîtres d'ouvrage publics de réserver 1% du coût total de leurs constructions pour la commande ou l'acquisition d'œuvres d'art spécialement conçues pour le bâtiment. Le Centre Prouvé a la particularité d'avoir fait l'objet de deux consultations de maîtrise d'œuvre, l'une relative à la désignation de l'architecte du projet (Marc Barani) et l'autre au choix des artistes et plasticiens à qui le Grand Nancy a confié la réalisation d'une œuvre artistique. Le comité artistique auquel ont participé de nombreuses personnalités reconnues dans le domaine - Estelle Berruyer, conseillère pour les arts plastiques auprès du Directeur régional des Affaires culturelles de Lorraine, Enrico Lunghi, Directeur du Mudam Luxembourg, Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean au Luxembourg, Myriam Parisot-Librach, plasticienne, Alain Potoski, architecte et plasticien, Marc Barani, architecte et scénographe,... - a retenu à l'unanimité la proposition de l'équipe nancéienne - Benjamin Dufour, artiste, Guillaume Eckly et Barbara Fischer, architectes-designers - pour réaliser cette intervention.



© Atelier Marc Barani

NANCY GRAND CŒUR: DE LA CITÉ INTELLIGENTE À UN NOUVEL HUMANISME NUMÉRIQUE



PATRICK RIMOUX

Après la place Charles III, Patrick Rimoux propose une mise en lumière de la façade du Centre de congrès. Ce dispositif lumière participant à l'animation de l'espace public sera complété par un écran utilisé comme support de communication notamment par l'exploitant.

Patrick Rimoux, plasticien et sculpteur lumière de renommée internationale pour ses mises en lumière de villes et monuments, cherche à valoriser ou donner un nouveau visage à des espaces d'exception.

Ses scénographies utilisent la pénombre pour rehausser la lumière, qui devient à la fois élément et structure de l'espace. Parmi ses dernières mises en lumière : ministère de la Défense, Paris - Grand-place et gare du Nord, Bruxelles - Taichung Park, Taiwan - Tours de la Liberté, Soweto - Centre Pompidou, Metz.

Nancy Grand Cœur intègre l'ensemble des composantes urbaines - fonctionnelles et formelles, patrimoniales et culturelles, économiques et sociales, environnementales - qui confortent le positionnement et la fonction stratégique de ce secteur pilote, quartier où les bonnes pratiques sont expérimentées.

La cité intelligente, **smart city**, au-delà de l'encouragement qu'elle porte aux architectures interactives, aux bâtiments intelligents, aux surfaces instrumentées et aux mobiliers urbains communicants, doit chercher à concilier les piliers sociaux, culturels et environnementaux de son territoire. Pour cela, elle doit allier, à travers une approche systémique, gouvernance participative et gestion éclairée des ressources naturelles et soutien aux projets collaboratifs et contributifs dans une perspective de mutualisation des ressources afin de faire face aux besoins des institutions, des entreprises et des citoyens.

C'est dans cet esprit que se construit Nancy Grand Cœur, mais aussi que le **Centre de congrès Prouvé apparaît comme un ensemble au service** :

- **de la rencontre prioritaire** des acteurs économiques grâce aux espaces techniques et outils technologiques qui favorisent les interactions, les connexions, les accès aux bases de données, les échanges pour un meilleur développement des activités humaines;
- **d'une pensée collaborative et contributive** comme facteur d'accroissement des connaissances aidant au savoir-faire et donc au savoir être au service de tous;
- **du développement durable** par la valorisation croisée de ses atouts liés à sa situation géographique, au traitement de ses ressources énergétiques et à la réutilisation transformée et augmentée de son architecture originale;
- **de l'attractivité du Grand Nancy** en tant que territoire innovant et intelligent, porteur d'une vision métropolitaine et ouvert sur l'Europe;
- **d'une ambition culturelle et sociale** où l'humanisme numérique est engagé au sens où l'homme occupe la place centrale dans l'organisation, la gestion, la croissance du système urbain prenant en compte cette nouvelle sociabilité que les outils numériques favorisent;
- **de l'animation du territoire métropolitain**, aidant au rayonnement et à l'identification du territoire à travers des manifestations prospectives et pluridisciplinaires telles que les « Moments d'invention ».

